Protocole de reprise jeunes du badminton Nozay Badminton Association Mai 2021

À partir du mercredi 19 mai 2021, le gymnase du COSEC à Nozay ainsi que la Halle ouvrent à nouveau pour nos jeunes

La pratique du badminton va pouvoir reprendre, dans des conditions toujours aménagées comme en début de saison

Nozay Badminton Association souhaite que cette reprise se fasse dans un esprit de partage tout en respectant scrupuleusement le présent protocole.

Les créneaux de pratique pour nos jeunes vont légèrement être bousculés à partir du 19 mai afin d'optimiser l'utilisation des gymnases tout en permettant un nettoyage et une désinfection des locaux après les dernières séances.

Les nouveaux créneaux, tenant compte de ce protocole sanitaire, seront communiqués le plus rapidement possible auprès de nos adhérents et seront également amenés à légèrement évoluer pour répondre au mieux à la demande.

Un protocole strict en rapport avec la Covid-19 sera à respecter pour participer à ces créneaux.

Les documents officiels produits par la FFBaD seront également affichés dans le gymnase.

Modalités d'accès aux gymnases :

- 28 personnes maximum par créneau (sous réserve de changement)
- Afin de permettre une traçabilité précise des participants à chaque créneau, l'inscription sur le site internet Nozaybad.fr est **obligatoire**, pour les jeunes. Si l'adhérent n'est pas inscrit sur le système de réservation, il ne pourra pas être accepté dans le gymnase.
- Les règles sanitaires doivent être respectées avec :
 - Le port du masque obligatoire dans le gymnase (excepté lors du temps de pratique sur les terrains)
 - o L'utilisation obligatoire de gel hydro-alcoolique avant et après la séance
 - o **Le port du masque obligatoire** pour les encadrants pendant toute la séance

Lorsque vous l'inscrivez à l'une de ces séances, votre enfant s'engage à respecter les gestes barrières, la distanciation et le protocole de reprise précisé ci-dessous :

- Ponctualité exigée. Les différents créneaux débutent avec l'ouverture du gymnase par l'encadrant. Merci d'être présents avant le début de la séance devant l'entrée du gymnase (port du masque obligatoire). Ce dernier sera ensuite fermé à clé par l'encadrant.
- Accueil des adhérents uniquement devant l'entrée du COSEC et de la Halle par l'encadrant à l'heure du créneau prévue. Les retards ne seront pas acceptés.
- ➤ Entrée des joueurs, avec port du masque obligatoire, passage des mains au gel hydro-alcoolique obligatoire, maintien des distances entre les participants.
- Le port du masque est obligatoire dans tout le gymnase (excepté lors du temps de pratique sur les terrains). Pour cela, l'adhérent doit avoir son masque dès qu'il se déplace dans le gymnase et l'enlève une fois qu'il est sur le terrain.
- Pendant le temps de pratique, les masques devront être rangés sur le côté du terrain ou dans le sac de badminton. Il remettra son masque à chaque déplacement dans le gymnase en dehors des terrains et à la fin de la pratique.
- > Seuls les joueurs du créneau sont autorisés à entrer dans le gymnase : pas d'accompagnants, pas de parents pour les jeunes.
- L'accès au gymnase est limité à 28 personnes + les encadrants.
- Respecter une distanciation physique de deux mètres en toutes circonstances. L'encadrant aura allumé l'éclairage, monté les terrains et manipulé éventuellement le matériel pédagogique utilisé, avant la séance. Il rangera le matériel en fin de séance et désinfectera les poteaux utilisés ainsi que les poignées de porte et les interrupteurs.
- Chaque joueur arrive si possible en tenue (l'accès aux vestiaires est très fortement déconseillé) et chaque joueur doit avoir son propre matériel (masques, raquettes, bouteille d'eau, serviette et volants d'échauffement) dans un sac.
- Pas de serrage de main, ni de check, utiliser sa raquette éventuellement comme geste de convivialité.
- Les simples et les doubles sont autorisés.
- > S'essuyer avec sa propre serviette. Pas d'envoi de sueur au sol avec les mains.
- La sortie du gymnase s'effectuera avec l'encadrant par une porte différente de celle pour entrer. Les accompagnants devront attendre à l'extérieur du complexe
- Chaque licencié ayant été déclaré positif à la COVID-19 après avoir participé à une séance devra se signaler par téléphone le plus rapidement possible auprès des encadrants pour pouvoir prévenir la mairie et l'ARS. Il devra également respecter une période de quarantaine avant de revenir au club.

Nous sommes conscients que ce protocole reste strict et contraignant, mais c'est la seule possibilité pour reprendre notre activité en toute sécurité.

En cas de non-respect des gestes barrières et de la distanciation, nous serons malheureusement contraints d'interdire la participation aux séances.

Pour toute question, n'hésitez pas à contacter les encadrants (Cyril et Rémi) ou les membres du bureau.